

Papiers de famille et pratiques aristocratiques : le "trésor" des Charrière de Sévery

Autor(en): **Tosato-Rigo, Danièle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **72 (2015)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-632555>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Papiers de famille et pratiques aristocratiques : le « trésor » des Charrière de Sévery

par DANIELLE TOSATO-RIGO

En 1911, un livre de William et Clara Charrière de Sévery intitulé *La vie de société en Pays de Vaud au XVIII^e siècle* attirait l'attention du public sur l'intérêt de documents familiaux regroupés autour des portraits de quelques aristocrates vaudois. L'ouvrage avait pour protagonistes principaux le couple formé par Catherine (1754–1796) et Salomon de Charrière (1724–1793) (fig. 1–2). Elle, née Chandieu, provenait d'une famille noble du Refuge huguenot qui compta plusieurs officiers au service de France ; lui, issu d'une famille vaudoise possédant plusieurs fiefs nobles et seigneuries,¹ fut gouverneur des trois fils du landgrave de Hesse-Cassel, Frédéric II, et conseiller privé du prince héréditaire Guillaume IX.

L'historien et archiviste de la ville de Lausanne de l'époque, Benjamin Dumur, soulignant dans un

compte-rendu de l'ouvrage que les archives seigneuriales et les châteaux vaudois avaient fait au début du XIX^e siècle l'objet des attaques des Bourla-Papey (le soulèvement paysan des « brûleurs de papiers »), relevait que la famille de Charrière ne fut pas épargnée par ces déprédations. Mais qu'elle avait pu sauver du désastre « mieux qu'une épave, pour l'histoire même tout un trésor : correspondance nombreuse et variée, cahiers de notes intimes, autographes rares, pièces de vers, curieuses cartes de visite écrites à la main, invitations de soirées et de bals, programmes de représentations théâtrales, catalogues de librairies, vieilles gazettes... »² Dumur portait au passage sur le mode de vie nobiliaire reflété par cette documentation un jugement plutôt sévère :



Fig.1 Portrait de Catherine de Charrière de Sévery née Chandieu, par [Johann Heinrich] Tischbein, 1775. Huile sur toile, 38 × 48 cm. Canton de Vaud, collection privée.



Fig.2 Portrait de Salomon de Charrière de Sévery, attribué à Johann Heinrich Tischbein, vers 1756. Huile sur toile, 63 × 82 cm. Canton de Vaud, collection privée.

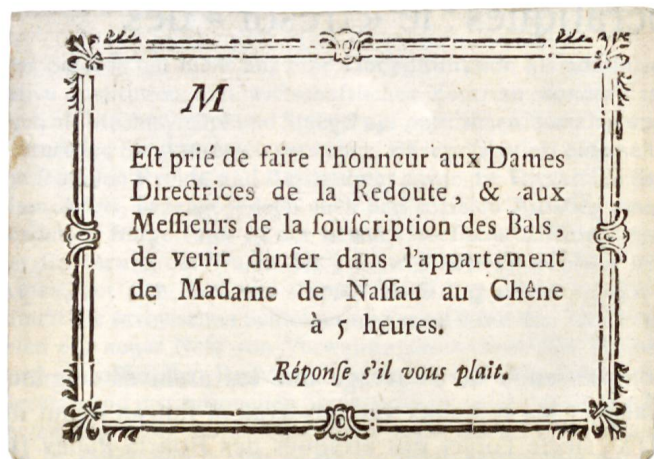


Fig.3 Invitation au bal chez Madame de Nassau, sœur de Catherine de Charrière de Sévery. Archives cantonales vaudaises.

Quant à la vie que menait alors la noblesse du Pays de Vaud, elle était déplorablement frivole, chacun pensant surtout à se divertir. La plupart des seigneurs s'arrangeaient pour ne rester dans leurs châteaux que le moins de temps possible et accouraient à Lausanne pour y prendre part aux mille distractions qui leur étaient offertes. Cette ville était, en effet, devenue le rendez-vous obligé de tous les désœuvrés qui couraient le monde. Barons, grands et petits, comtes, princes, hommes éminents de toute sorte y faisaient volontiers des séjours, y étaient reçus et caressés mieux que partout ailleurs. Pour eux, ce n'était qu'invitations, bals, représentations théâtrales, soirées, banquets, fines parties de campagne.³

Les recherches qui se sont développées dès la fin des années 1970 sur les pratiques de sociabilité permettent aujourd'hui d'envisager ce qui apparaît comme désœuvrement aristocratique aux yeux de Dumur sous un tout autre angle : celui d'un rapport particulier au temps et à autrui, découlant de la nécessité de se montrer comme ne faisant rien – rien qui ressemblât à un travail, pour le moins – pour affirmer une position sociale. Nécessité à laquelle s'ajoutait le besoin de réaffirmer en permanence son appartenance au groupe social en question.

C'est ce temps, dont les nobles sont riches, que viennent meubler des activités telles que les visites et invitations, la chasse (en principe un droit nobiliaire, mais non dans le Pays de Vaud, où les bourgeois, au bénéfice de franchises urbaines, la disputent aux nobles), la danse, la promenade (en carrosse, mais aussi à pied, une mode qui se développe dans le dernier tiers du siècle), les jeux (du piquet aux proverbes, en passant par le whist), le théâtre, la pratique des lettres – lecture et écriture – et, plus accessoirement, des sciences (fig.3–4). D'innombrables documents du fonds Charrière documentent ces

activités, parmi lesquels des documents isolés, dont on serait bien en peine de retrouver tous les protagonistes auxquels ils renvoient. Ils éclairent par un fragment des pratiques et des représentations. Telle, pour ne prendre qu'un exemple, cette copie d'une lettre de 1776 de Louise d'Albenas de Sullens à son beau-frère de Montolieu, dans une enveloppe réunissant des papiers relatifs à la chasse.⁴ La dame, éloignée de sa propriété seigneuriale vaudoise, n'y légifère pas moins, envisageant même de le faire publiquement (« Vous pouvez faire imprimer cette lettre ») : de Paris, elle offre à ses voisins – MM. de Boussens et de Mex, en l'occurrence Salomon de Charrière – « de chasser librement eux et tous les amis qui les accompagnent sur Sullens en temps permis, toutes et quantes fois qu'ils le voudront et qu'ils en auront l'entière liberté, [...] ayant donné là-dessus mes ordres à Sullens, bien entendu que ni chasseurs ni domestiques, ni autres dans ces classes-là n'y chasseront point. »

Qu'il s'agisse de chasse, de réceptions ou autres, on peut se demander s'il est pertinent de parler de telles activités en termes de loisirs. Dans le langage des contemporains, comme dans le nôtre. Rappelons que le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) qualifie le loisir d'« état d'une personne qui est dans l'oisiveté, ou qui n'a rien à faire qui l'empêche de disposer de son temps comme il lui plaît ». ⁵ L'*Encyclopédie*, sous la plume de Diderot, le caractérise comme « un temps vide que nos devoirs nous laissent, et dont nous pouvons disposer d'une manière agréable et honnête ». ⁶ Donc pour l'essentiel, comme l'a relevé Philip Stewart, le loisir se définit par défaut, par opposition au travail ou aux devoirs à remplir. Plutôt que d'évoquer les « loisirs » d'une couche sociale quasiment par définition non astreinte au travail telle que la noblesse, ne vaut-il dès lors pas mieux, comme le suggère l'historien, parler d'« amusements » voire de divertissements, termes plus fréquemment utilisés à l'époque ? Peut-être, mais à condition de ne pas perdre de vue les contraintes de l'exercice. Plus que toutes autres, les pratiques de l'hospitalité et celles de la double résidence dont il sera question dans les lignes qui suivent sont à même de nous les rappeler. Les écrits personnels projetant sur elles une dimension supplémentaire : celle de la perception des acteurs.

Les lois de l'hospitalité

Dans l'article « hospitalité » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, le chevalier de Jaucourt, rappelant le caractère biblique de cette dernière, en parle comme d'une loi « naturelle » et « sainte » qui concerne les voyageurs, non sans déplorer son affaiblissement en ce milieu de XVIII^e siècle, qu'il attribue à la facilitation des transports, au développement des auberges et autres commodités qui « ont suppléé aux secours généreux de l'hospitalité des anciens ».

A une telle définition de l'accueil, fondé sur l'ouverture puisque destiné indifféremment à ceux que leur itinérance éloigne de leur domicile, la pratique aristocratique substitue une hospitalité à caractère clos. Elle se joue à l'intérieur d'un cercle de personnes données. Le sens profond de ce rituel, basé sur la politesse et caractérisé par la dynamique d'inclusion-exclusion, est de marquer la reconnaissance d'appartenance à un groupe. Tout commence généralement avec le carton d'invitation: d'une demeure à l'autre – et souvent dans une même rue, comme à la rue de Bourg, à Lausanne –, les domestiques portaient une carte à jouer au dos de laquelle figurait par exemple: «Monsieur l'abbé de Raynal est prié de faire l'honneur à M. de Sévery de venir dîner chez lui le mercredi 3 de septembre». Carte sur laquelle l'abbé répondit, au-dessous: «Je suis atteint d'une forte sciatique. Si elle diminue, je me rendrai avec un grand empressement à l'invitation».⁷ Refuser une invitation poliment ne pouvait se faire qu'en raison de fortes intempéries ou pour des motifs de santé.

Très codifiée, cette véritable étiquette comprenait une distinction entre dîners, thé, soupers, voire grand souper ou «souper en gala», assemblée, cercles, «sociétés». En comparant les études portant sur l'aristocratie parisienne⁸ à la situation vaudoise, on pourrait s'attendre à ce que ces pratiques de l'hospitalité soient plus rares, voire plus modestes. Or, tel ne semble pas être le cas. «Mercredi 14 décembre 1768: Eu un grand et fastidieux repas pour le prince de Hesse», note dans son journal, comme elle le fera régulièrement par la suite, Catherine (fig. 5).⁹ Certes, on trouve de temps à autre – en écho à des traités de philosophie morale contemporains¹⁰ – des condamnations du luxe et de l'ostentation, telle celle du repas à vingt-huit plats donné par un voisin en l'honneur d'un nouveau bailli bernois, et l'idéal du plat unique est évoqué à quelques reprises. Mais trop de sobriété remet en question le modèle: «Nous vivons d'une économie plaisante, une poitrine de mouton nous fait deux repas», écrit Catherine à Salomon en 1773. «Nous ne dépense- rions pas en tout 40 livres par mois en hiver, en mangeant toutes les provisions qu'il y a ici.» Toutefois la scriptrice ajoute: «Mais serait-ce vivre? Oui, à beaucoup d'égards, mais à d'autres, la société, un bon feu avec ses amis, souper ensemble, rire un peu c'est exister réellement.»¹¹ Aussi les Charrière de Sévery ne se dérobent-ils pas à la pratique de soupers réunissant entre deux et soixante personnes. Et à un nombre très élevé de visites.¹²

La «tyrannie des visites», unanimement dénoncée par les salonniers de l'époque, est peut-être même davantage marquée en milieu vaudois qu'à Paris, compte tenu de son caractère informel: les visites ne s'y annoncent pas toujours à l'avance et ne font pas obligatoirement l'objet d'invitations; à cela s'ajoute la petitesse du groupe social concerné (les mêmes noms de famille reviennent constamment dans le journal, et de nombreux liens de parenté les unissent), condamné à se rencontrer



Fig. 4 Invitation au bal. Archives cantonales vaudoises.

et à redistribuer en permanence les marques d'inclusion et d'exclusion du cercle. Sans compter que les charges politiques auxquelles peuvent aspirer les nobles vaudois, au sein des conseils de villes, ne s'obtiennent qu'avec l'appui de leurs pairs, décisif dans un système de cooptation. Ce qui condamne au constant entretien d'un réseau utile. Que les patriciens bernois n'aient eux-mêmes pas échappé à cette logique a été démontré par François de Capitani.¹³ Le poids particulier que ces exigences faisaient porter aux femmes, responsables à titre de maîtresses de maison de l'organisation concrète comme de la régulation de cette sociabilité, a été moins étudié et mériterait d'être examiné plus en détail (fig. 6).

L'extrême densité de leurs pratiques d'hospitalité se lit dans le journal de Catherine de Charrière. C'est un véritable calendrier de sociabilité qu'elle tient. Le titre donné à ses cahiers dès 1786 – «Journal des dîners et des soupers» – le dit sans équivoque. Ce calendrier est précis quant aux personnes, dont les noms sont détaillés. Il l'est tout autant pour ce qui est du découpage du temps: non seulement a-t-on dîné ou eu à dîner, soupé ou eu à souper, mais on a «passé le jour» et/ou «passé la soirée» chez quelqu'un, été «deux heures» chez les uns, ou «un instant» chez les autres. La mémoire utile qu'enregistre

J'ai commencé le journal en 1768. pour retrouver une fois
 les traces de ce que nous avons fait et pensé, dans des
 tems qui seront effacés de notre mémoire, tous ces petits
 événements et les dates qui sont rapportés ici, ne peuvent
 être intéressants pour personne que pour mon ami et moi,
 9^{te} 1768 oh que nous

le 26^e nous sommes revenus de Sévery, où mon ami avait
 été très malade, l'automne avait été pluvieux
 et agité

le 27 resté chez nous

le 28 de même

le 29 Nous avons fait une promenade en Carrou,
 et j'ai passé le jour au chevre

le 30 Soupe chez les Naroux avec le Prince de Bèze

le 1^{er} passé la soirée chez M^e de Corieller

le 2 Soupe chez la même avec perçant cousin de
 Sottens

le 3 j'ai passé le jour et soupe chez ma mère

le 4 Soupe chez M^e de Mezery, Soupe chez St Leger

le 5 le chevre, les Montolieu, M^e de Gerbet, les Montfond
 ont soupe ici

le 6 Soupe en Galles chez St Leger, avec les Lambert, les Berg
 les Godefroy et c.

le 7 Soupe chez mon père, et passé le jour avec M^e de Sully

jeudi 8 Nous avons eu à soupe M^e de Chevre et M^e de Montigny

Vendredi 9 Soupe chez les Gélouzin

Samedi 10 passé le jour et soupe chez M^e de Sully

Fig.5 Journal de Catherine de Charrière de Sévery (1768). Archives cantonales vaudoises.

ce journal comprend la saisie, au jour le jour, d'un réseau social dont il consigne la périodique stabilisation. De même que l'inscription des résolutions prises de cas en cas à cet égard, sur le principe de la réciprocité. « Les Corcelles et Saint-Cierge ont refusé de venir ici, invité chez eux, refusé », ¹⁴ écrit laconiquement Catherine en date du 24 mars 1769. Ira-t-on, n'ira-t-on pas ? Garde-t-on à souper ou non ? Ici la négociation est permanente, de même que le conflit avec l'aspiration à davantage d'espace privatif, comme l'illustre ce passage du journal de Catherine :

Septembre 1775

- Vendredi 15 Je voulais passer le jour à la maison, j'ai été obligée d'aller chez M^{me} de Champagne.
- Samedi 16 Passé le jour chez les Bressonaz.
- Dimanche 17 Je voulais être à la maison, il a fallu aller chez les Bressonaz.
- Lundi 18 On a passé le jour à la maison, M^{me} de Champagne a été fâchée que je n'aie pas été chez elle. ¹⁵

Le temps partagé dans le cadre de ces obligations sociales est ressenti comme pesant. L'aspiration à y échapper se lit en filigrane. Mais on peut constater qu'elle semble dictée moins par un désir de solitude et d'espace strictement à soi, que par celui d'un repli sur la famille restreinte (son époux et ses deux enfants). Un idéal que l'on serait tenté de qualifier, avec une once d'anachronisme, de bourgeois. La posture coïncide avec la mutation observée par les historiens de la vie privée, ce « repli de la sphère du privé sur la cellule familiale devenue le lieu privilégié sinon unique de l'investissement affectif et de la clôture intime. » ¹⁶

Symbole de ce bonheur domestique, la formule récurrente chez Catherine de « resté chez nous », qui s'accompagne le plus souvent de « été bien ». Catherine se déclare tantôt « charmée d'être en famille », ou de « rester en famille selon mon cœur », tantôt « charmés d'être seuls ». Ses lignes marquent une opposition entre un « nous » et le monde, et non entre un « moi » et les autres. Sur ce point apparaît le lien établi entre le lexique de la solitude et la réunion des quatre membres de la famille restreinte, qu'on peut lire régulièrement dans les formules « restés seuls » ou « nous seuls ».

Fig. 6 Liste d'entrées, de la main de la fille de Catherine de Charrière de Sévery, Angletine. Archives cantonales vaudoises.

<u>Entrées</u>	<u>Entrées</u>
<u>Fricandeaux</u>	<u>Macarons</u>
<u>Cottelates de Mouton, de Veau &</u>	<u>Canards aux Cornichons</u>
<u>Vollailles, sur chicorie Cardes &c.</u>	<u>aux Dignons, de &c. &c.</u>
<u>Bouillottes a la Creme</u>	<u>farçonnettes</u>
<u>Bouillottes aux Olives</u>	<u>sautes farcies</u>
<u>Carre de Mouton</u>	<u>Choux farcis</u>
<u>Pier de Veau au Gratin</u>	<u>Gigot de Mouton au fond</u>
<u>& d'autres Manieres encors</u>	<u>de pot.</u>
<u>Peter Lattes de toutes Sortes</u>	<u>Spinards avec des Oeufs</u>
<u>Pigeons au Sang, a la</u>	<u>Molets &c.</u>
<u>Crapaudine, farcis ^{dans du Pier} &c. &c.</u>	<u>Tete de Veau, on les cuit</u>
<u>Lièvre en Fricandeau</u>	<u>dans un Singe.</u>
<u>Perdreux aux Choux</u>	<u>Gigot de Mouton sur</u>
<u>Ragoûts de Palais de Bœuf,</u>	<u>des Cocottes, sur de la</u>
<u>d'Abatits, de Froids &c. &c.</u>	<u>Chicorie &c.</u>
<u>Tongue, au Capres, aux Corisiers,</u>	<u>Lesvelles frites, ou en</u>
<u>Morue, a la Creme, en Bechamel &c.</u>	<u>ragoûts, ou en Souffles;</u>
<u>Fricassee de poulet</u>	<u>Pieds de Veau frites &c.</u>
<u>Salmi de Becasse</u>	<u>Sauce de Fricassee de poulet;</u>
<u>Aloyau a la Braise</u>	<u>Souffle de toute Espere</u>
<u>Oreilles de Cochon a la</u>	<u>Cottelates de Bœuf a la</u>
<u>Mustarde</u>	<u>Sourtiere</u>

Dans leurs pratiques, il faut le souligner, la réunion des quatre membres de la famille restreinte, sans personne d'autre, était de l'ordre de l'exceptionnel. Elle demeurerait rare à l'époque, dans le cadre de familles dont les enfants étaient d'abord confiés aux nourrices, élevés par des membres de la parenté (Wilhelm et Angletine sont élevés à Mex par un oncle et une tante), puis partaient étudier à l'étranger (Wilhelm à l'Académie militaire de Pfeffel à Colmar, puis en Angleterre avec Gibbon).

La double résidence

Posséder en plus d'un ou plusieurs hôtels particuliers en ville, un ou plusieurs châteaux ou maisons de maître, voire parfois manoirs – même passablement délabrés – à la campagne, est bien sûr une marque de distinction sociale. Les Charrière de Sévery sont propriétaires de deux maisons à Lausanne et une à Rolle, et d'un château à Sévery, à proximité de la ville de Morges, auquel s'ajoutera en 1780 un château à Mex. Là encore, les papiers

de famille permettent d'apporter quelques nuances et quelques touches locales au tableau général.

Le tableau général est celui de la grande « transhumance » qui à la belle saison amène les familles aristocratiques à se mettre au vert en gagnant leurs résidences secondaires. Les avantages de la campagne semblent faire consensus dans leur milieu, à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle : cette époque de développement des théories aëristes, liant la santé au bénéfice de l'air pur, voit émerger l'image pathogène de la ville – siège du bruit, de la puanteur et de la promiscuité – et le renouveau de la pastorale champêtre. Dans un article où il s'intéressait, lui aussi, à l'apport des papiers personnels, Olivier Zeller a présenté trois études de cas de gentils-hommes avec double résidence, dont l'un – le fermier général Jacques Joseph Brac de La Perrière qui finit du reste par s'installer dans sa maison de campagne avec sa famille – chantait dans son poème intitulé *Mon jardin* « l'artichaud vigoureux » et le « fertile concombre ». ¹⁷ On retrouve des accents similaires dans la correspondance échangée entre Catherine de Charrière et son amie Louise de Corcelles :



Fig. 7 Cartes à jouer utilisées par Louise de Corcelles comme cartons d'invitation. Archives cantonales vaudoises.

*Nous sommes ici fort bien, fort heureux, fort tranquilles, occupés de petits soins amusants et point pénibles, écrit Louise de son château de Corcelles-le-Jorat ; une laitue à semer, une autre à replanter ; des petites fleurs, des herbes ; enjoliver, nettoyer nos alentours, imaginer un peu plus de charmilles ici, quelques rosiers là ; enfin j'estime que nous sommes heureux et que c'est jouir de soi-même que d'être à la campagne ; un jour me vaut ici comme une semaine à Lausanne ; pas un quart d'heure n'est perdu, chaque minute a sa valeur.*¹⁸

La vie à la campagne, où les occupations sont plus librement déterminées et toutes « amusantes », permet de reprendre possession du temps qui fuit. Elle est thérapeutique, voire prophylactique. Louise de Corcelles, comme Catherine et tant d'autres, lectrice attentive de *L'Avis au peuple* de Tissot, y voit une détente pour ses « fibres ». ¹⁹ Mais il n'est nullement question de quitter la ville pour autant : « Je pense comme vous [...] que nous sommes faits pour la campagne », écrit Louise. Tout en précisant : « Mais aussi je frémirais d'y passer les douze mois [...] on perd tout intérêt, tout goût, on néglige son esprit, sa personne, sa cour, sa maison, comme tous les campagnards ! » ²⁰ (fig. 7)

S'agissant d'utiliser la campagne comme une sorte de prolongement « pur » de la ville, et d'en profiter comme d'un espace d'activités nobiliaires nécessitant des aménagements. Il ne suffisait pas de posséder une maison de campagne, encore fallait-il être en mesure d'y accueillir des hôtes pendant la belle saison, et davantage que pour une journée. Les deux pages de notes que Catherine a consacrées aux travaux destinés à « raccomoder » le château gothique de Sévery, qui ne répondait pas aux attentes du couple fraîchement marié (1768), en phase de construction

de son réseau social, témoignent de la brutalité que pouvait parfois revêtir le choc entre l'idylle champêtre et les réalités rurales. Sans parler des contraintes économiques. Ainsi, pour commencer, le projet du couple de déplacer le vieux bâtiment existant doit être écarté, pour des raisons financières : « Il y aurait eu plus de vue, et plus d'espace pour arranger le jardin, mais cela prenait un terrain en rapport, gâtait un beau pré, et nous auroit coûté 12 ou 15 mille francs de plus. » ²¹ Le choix d'être économes n'épargne toutefois pas aux Sévery la construction d'une maison pour le « granger », auquel ils amodient le domaine utile :

Cette première année nous fîmes donc la maison de l'amodieur, nous raccomodâmes à l'ouvrage du maçon et du charpentier tout le côté du couchant au château, et refîmes en entier l'escalier, la porte d'entrée, et le grand mur du levant. Il y avait à l'angle de ce mur du côté du nord une vieille tour, c'est à présent le cabinet de M. de Sévery. On fit plafonner les corridors, la chambre à alcôve en haut, et des fenêtres et des portes à tout ce côté-là, car rien n'était bon et en état de servir (et nous dépensâmes cette année-là [chiffre manquant] livres).

Pendant la période des travaux, le mauvais temps sévit. Le couple loge dans le château « qui était tout délabré », avec l'amodieur, sa femme, six enfants, des valets et des ouvriers « pour faner les foin », avant d'être hébergé par des paysans du village. Survient au même moment une épidémie de dysenterie qui touche toute la maisonnée sauf eux. Des pluies continuelles empêchent de semer, et anéantissent la récolte de l'année suivante. « Nous quitâmes enfin Sévery le 25 novembre 1768 avec un transport de joie et regagnâmes la ville, rebutés d'orages, de pluie, de tonnerres et d'ouragans... » Catherine revient en juin 1769, seule, pour arranger la maison : « Je la trouvai d'une si grande humidité qu'il fallut jeter quantité de petites provisions que j'y avais laissées, tout était moisi et sentait mauvais, j'ouvris tout et fis faire du feu dans la cheminée ». Tout finit par sécher et le temps se met même au beau, lorsque Salomon arrive. Catherine croit qu'ils vont « commencer à avoir du plaisir », mais son époux tombe gravement malade. Et il se met à pleuvoir à verse. « Nous crûmes, au moins moi, que nous étions destinés à ne voir à Sévery que pluies et maladies, et il y eut un soir où j'étais au désespoir, et avais pris ce lieu en horreur. Nous retournâmes à Lausanne ». Le docteur Tissot diagnostique une « fièvre catharacte » qui aurait pu devenir dangereuse, mais dont Salomon se tire suffisamment bien pour que le couple retourne à Sévery quinze jours plus tard. Les notes de Catherine s'achèvent au beau milieu d'une phrase, pleine de promesses : « Nous trouvâmes que pendant ces 15 jours le charpentier, homme habile, avait fini tous les planchers, établi toutes les parois... »

Mais l'été suivant, les travaux sont toujours en cours. Le journal personnel de Catherine devient le lieu d'ex-

pression des tensions entre son aspiration au calme et les exigences cumulées de l'aménagement du château et de la sociabilité aristocratique. Plus spontanée, cette dernière semble aussi devenir plus incontournable qu'en ville. Et plus pesante encore, compte tenu de l'implication croissante de l'hôtesse dans les « choses banales », qui vont de la lessive à la gestion du travail des domestiques et même des ouvriers :

[juillet 1770]

Mercredi 11 Eu Saint-Saphorin, et compagnie de campagne, charmés quand ils sont partis le soir, et de lire et d'être seuls.

Vendredi 13 Après déjeuner, vu arriver Constant que je croyais en Hollande, et Benjamin que je croyais à Cuarnens. Ils ont dîné et couché ici.

Samedi 14 Constant est reparti, Benjamin dans la hotte, mon cher ami [Salomon, son époux] est allé à Mex. Il y a la lessive, le four, les vitriers, la viande, j'ai lu pour me reposer.

Lundi 16 On a envoyé à Lausanne chercher la menuiserie. Il a plu tout est arrivé pourtant le soir avec 4 menuisiers.

Mardi 17 On a mis tout le monde en train. J'ai bien désiré qu'il ne vint personne, n'ayant que la cour pour recevoir mon monde. Saint-Saphorin sa femme et d'Aruffens sont venus, nous avons pris le thé dans la cour. Pour tout arranger les menuisiers pour poser leur boisage ont été ébranler une arcade qui soutenait les poutres [...].

Vendredi 20 J'ai fait les comptes avec tous les domestiques et retrouvé les plans qui étaient égarés quand l'arcade a été raccommodée.

Samedi 21 La cuisinière a été malade. Il a fallu la purger, toujours bien des affaires. M^{me} de Cottens a été ici, on a meublé le salon.

Dimanche 22 Nous avons été écrasés de monde à mourir et à recevoir et tant de choses désagréables que j'en ai pleuré. Le pauvre Auboin est venu de Lausanne nous voir le soir. M. de Severy [Salomon] a eu la colique et des vomissements. J'ai été bien affligée, il a pourtant bien dormi.

Lundi 23 Mes tantes sont venues de Lausanne dîner ici. J'étais si abattue et mon ami aussi, que nous avons à peine la force de sentir le plaisir de voir ma tante de Villars.²²

Nouvelles pistes

La vie était-elle vraiment très différente à la campagne ? Était-elle aussi différente de la vie dans leurs demeures urbaines que le clament les scripteurs et scriptrices ? Il y

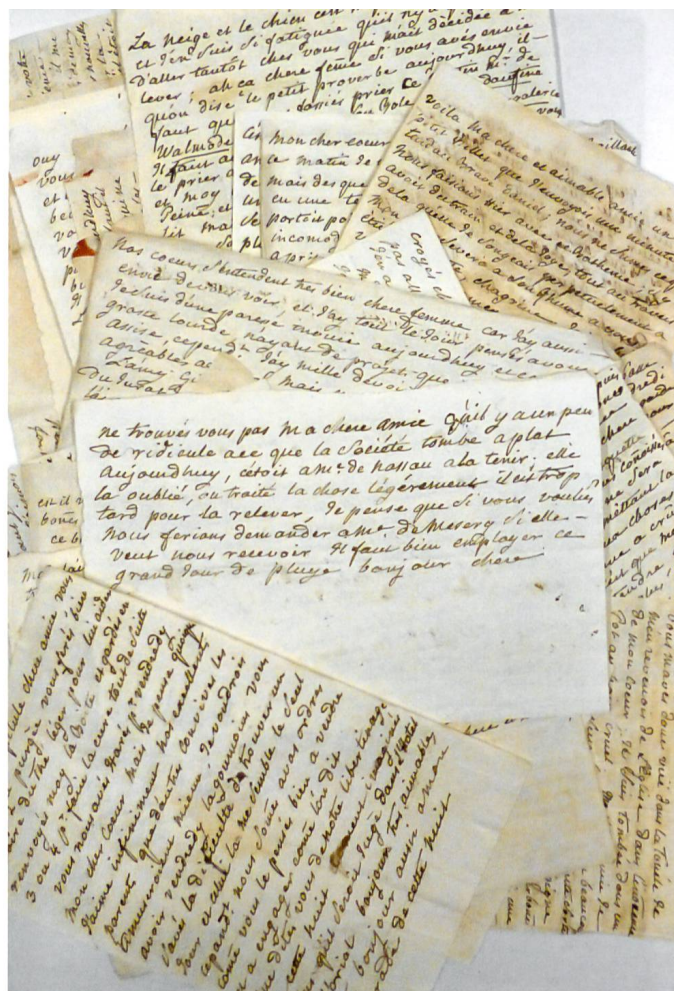


Fig. 8 Billets de la main de Louise de Corcelles. Archives cantonales vaudoises.

à là un beau terrain d'études conjointes pour historiens et historiens de l'art, mêlant histoire matérielle et imaginaire social. Mais il y aussi, autre champ à prospecter, dans les papiers Charrière de Sévery, dans cette profusion de journaux personnels et correspondances, un beau matériau pour l'étude des pratiques de l'écrit. Quels liens établir entre elles et les pratiques aristocratiques ? En font-elles partie ? (fig. 8–9)

L'étude des écrits du for privé nobiliaires s'est jusqu'ici beaucoup penchée sur la culture généalogique. L'ancienneté, au cœur de la légitimation de la noblesse, s'affirme en effet dans les livres de famille et dans des généalogies – au reste souvent plus ou moins fantaisistes – qui abondent dans les fonds de familles nobiliaires. Mais la fureur d'écrire, sur des formats plus immédiats, tels que la lettre ou le journal, tout particulièrement à l'ombre d'un château, n'est-elle pas une autre expression d'une noblesse en pleine mutation au XVIII^e siècle ? Une noblesse lectrice – et il y a des liens évidents entre ce qu'elle lit et ce qu'elle écrit, comme on le voit à l'évocation des idylles de Gessner, de Madame de Sévigné ou de Rousseau dans les lettres que Catherine et Louise s'écrivent de la campagne. Une noblesse dont les représentantes féminines apparaissent comme les grandes bénéficiaires de la révolution de la lecture du XVIII^e siècle.

Au nombre des « divertissements », c'est en effet bien le seul dont Catherine de Charrière semble ne jamais se

Journal commencé le 1^{er} Novembre
1781 (Journal d'Angletine).

Le 1^{er} Novembre La famille Plantamour
est venue passer le jour ici
Le 2^e Novembre Elle est partie pour
Begnin après avoir reçu 2 lettres qui
disoient que Madame Salabert étoit très
mal
Le 3^{me} Novembre M^r de Crousaz de Saxe
est arrivé
Le 4 Maman n'a pas été bien portante
et j'ai écrit à ma Tante de Villars
Lundy 5 M^r Plantamour le pere et
Theodore ont diné ici et on a commencé
à casser les noix
Mardy 6 M^r Plantamour a soupé ici
Mercredy 7 on a lu une fort jolie comédie
et reçu des nouvelles de M^{de} Salabert
qui est toujours de même
Jendy 8 Monsieur Brieu a passé le jour
et soupé ici On dit que Linguet est mort
Vendredy 9 Madame Paulie et son mary
sont venus passer le jour ici l'Automne
a été très mal saine Madame Hardy la
nouvelle mariée a été à l'extrémité

Fig.9 Journal d'Angletine (11 ans),
fille de Catherine de Charrière de
Sévery. Archives cantonales vaudoises.

lasser: la lecture. Sa correspondance, de même que son journal personnel – qui signale environ 250 titres entre les années 1760 et 1790 – le reflètent abondamment. Catherine pratique la lecture extensive, qui a commencé à succéder à la lecture intensive (c'est-à-dire répétée de mêmes ouvrages, principalement religieux). Croyante et pratiquante, elle a peut-être poursuivi les lectures religieuses dont elle faisait profession dans sa jeunesse,²³ mais elle mentionne essentiellement des textes profanes. Des romans de Diderot ou Voltaire, à l'article des latitudes et longitudes de l'*Encyclopédie*, en passant par le *Dictionnaire de la Suisse* de Tschärner, la recherche d'émulation intellectuelle est palpable. Le plan de dégager du temps de lecture en «leçons», évoqué avec Louise, en dit long sur ce point. Et ce quand bien même la lecture, source de «repos» dans les activités de divertissement, à la campagne surtout, demeure aussi, et peut-être avant tout, un dérivatif: «Vendredi 26 [juillet 1771]. M. de Sévery est allé à Mex, je me suis ennuyée, mille pensées m'ont tourmentée, je me suis enivrée en lisant de l'histoire romaine.»²⁴

Que la sociabilité, à laquelle appartiennent autant l'entretien de correspondances que les lectures (plus souvent faites à plusieurs que seul), occupe une place non négli-

geable dans le trésor archivistique des Charrière de Sévery est, bien sûr, à la mesure de l'importance que le siècle lui accorde: un siècle qualifié à juste titre de «siècle sociable», en raison des espoirs qu'il place dans l'amélioration de la société, comme dans l'avancement de ses membres, par le biais de l'association des humains. Mais nonobstant l'effet déformant que cet air du temps peut avoir sur les sources, ces dernières ne sauraient mentir entièrement. Les pratiques de sociabilité occupent bien une partie importante du quotidien des Charrière de Sévery. Et leurs écrits personnels contredisent, si besoin était, la thèse du désœuvrement aristocratique. Parce qu'affirmer son rang et chercher à être heureux, comme on se doit de l'être au XVIII^e siècle, se «divertir», impliquait une activité – je dirais même une activation – constante.

AUTEUR

Danièle Tosato-Rigo, Professeure, Université de Lausanne,
Section d'histoire, Anthropole, 5187.1, CH-1015 Lausanne

NOTES

- ¹ Qualifiée de noble dans la première moitié du XVI^e siècle, elle prend la particule un siècle après; la branche aînée porte depuis 1897 le nom de Sévery en complément de son patronyme. Les fiefs nobles et seigneuries possédés au XVIII^e siècle par les Charrière étaient Senarclens (1584–1798), Mex (1585–1798), Penthaz (1589–1798), Bournens (1589–1773), Sévery (1665–1798), Rovéréaz (1691–1744) et Crausaz (1700–1798). PIERRE-YVES FAVEZ, *Charrière, de*, in: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, url: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F23562.php>, version du 14.07.2005.
- ² BENJAMIN DUMUR, *Un trésor échappé à la tourmente révolutionnaire*, in: *Revue historique vaudoise* 19, 1911, p. 16–17. Ces documents ont entretemps été déposés aux Archives cantonales vaudoises (ACV, Fonds Charrière de Sévery), où ils constituent 28 mètres linéaires. Longtemps intimidés par le monument que représentait l'ouvrage des Sévery – et sans doute tout autant par les difficultés de s'orienter dans le fonds – les chercheurs ont récemment recommencé à s'y intéresser, notamment en lien avec l'étude des pratiques de santé (PHILIP RIEDER, *La figure du patient au XVIII^e siècle*, Genève 2010; NAHÉMA HANAFI, *Le frisson et le baume. Souffrantes et soignantes au siècle des Lumières [France, Suisse]*, thèse Université de Toulouse-Le Mirail, 2012), ou de transmission patrimoniale (FRÉDÉRIC SARDET, *Patrimoine et genre: un exemple vaudois*, in: ANDRÉ HOLENSTEIN [éd.], *Berns goldene Zeit. Das 18. Jahrhundert neu entdeckt*, Berne 2008, p. 202–204), les pratiques culinaires (FRANÇOIS DE CAPITANI, *Soupes et citrons: la cuisine vaudoise sous l'Ancien Régime*, Lausanne 2002), ou encore celles de l'écrit (ANNE-MARIE LANZ, *Dans le fleuve de l'oubli. Journal de Catherine de Charrière de Sévery*, mémoire de master, Université de Madison 2008; DANIELE TOSATO-RIGO, *Espace éducatif ou «chambre à soi»? Les journaux de Catherine et Angletine de Charrière de Sévery*, in: ANNE COUDREUSE / CATRIONA SETH [éd.], *Le temps des femmes. Textes mémoriels des Lumières*, Paris 2014, p. 69–92). A noter que DAMIANO BARDELLI vient de consacrer un mémoire de master UniL à la relation entre Wilhelm de Charrière de Sévery et Gibbon, que MATTHIEU CLÉMENT consacre actuellement le sien au préceptorat de Salomon de Charrière de Sévery, tandis que BÉATRICE LOVIS a ausculté le fonds dans le cadre de sa thèse en cours sur le théâtre à Lausanne au XVIII^e siècle.
- ³ BENJAMIN DUMUR, *Un trésor échappé à la tourmente révolutionnaire*, in: *Revue historique vaudoise* 19, 1911, p. 21.
- ⁴ ACV, P Charrière de Sévery, Cb 16.
- ⁵ Voir PHILIP STEWART, *S'amuser en France au XVIII^e siècle*, in: FRANÇOISE KNOPPER / ELISABETH DÉTIS (éd.), *S'amuser en Europe au siècle des Lumières*, Toulouse 2007, p. 76.
- ⁶ *Loisir*, in: *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert* online, url: <http://encyclopédie.eu/>, consulté le 14.08.2015.
- ⁷ Cité par HENRI PERROCHON, *Madame de Corcelles et quelques personnages du XVIII^e siècle vaudois*, in: *Revue historique vaudoise* 33, 1925, p. 330.
- ⁸ ANTOINE LILTY, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris 2005.
- ⁹ ACV, P Charrière de Sévery, Ci 11.
- ¹⁰ Voir ANTOINE POLIER DE SAINT-GERMAIN, *Du gouvernement des mœurs*, Lausanne 1785, p. 236–237: «Il n'est pas besoin, pour entretenir la joie dans son cœur, de ces amusemens recherchés & achetés par une multitude d'embarras, ni de ces fêtes d'éclat, arrangées par le faste, dont on veut qu'il soit parlé [...]. Non, le vrai caractère des plaisirs domestiques, c'est d'être simples et tranquilles; tout fracas les

dérange, & toute ostentation les corrompt et les dénature.»

- ¹¹ Cité par WILLIAM ET CLARA DE SÉVERY, *Madame de Corcelles et ses amis*, Lausanne 1925, p. 106–107.
- ¹² Voir DANIELE TOSATO-RIGO 2014 (cf. note 2), p. 69–92, dont je reprends ici quelques éléments.
- ¹³ FRANÇOIS DE CAPITANI, *Une oisiveté forcée: le journal de l'année 1775 de Ludwig Rudolf Sinner*, in: *Revue suisse d'art et d'archéologie* 67, 4, 2010, p. 277–284.
- ¹⁴ ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12.
- ¹⁵ Voir note 7.
- ¹⁶ ROGER CHARTIER, *La communauté, l'Etat et la famille. Trajectoires et tension*, in: PHILIPPE ARIÈS / GEORGES DUBY (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris 1999, p. 397.
- ¹⁷ OLIVIER ZELLER, *Loisirs urbains, loisirs ruraux dans les élites du XVIII^e siècle*, in: ROBERT BECK / ANNA MADŒUF (éd.), *Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines*, Tours 2005, p. 29–35.
- ¹⁸ Lettre (non datée) de Louise de Corcelles à Catherine de Charrière de Sévery (ACV, P Charrière de Sévery, B 117/3336–3337).
- ¹⁹ Lettre non datée de Louise de Corcelles à Catherine Charrière de Sévery (ACV, P Constant, Bb8).
- ²⁰ ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5658.
- ²¹ ACV, P Charrière de Sévery, Ci 15. Les citations qui suivent sont tirées du même document.
- ²² Voir note 9.
- ²³ Voir sa lettre à Angletine-Charlotte de Chandieu, du 15 juillet 1761: «Jamais je n'abandonnerai les bonnes lectures, ma chère tante, l'Ecriture Sainte et les livres sérieux, car je ne me plais qu'avec ceux-là; les autres me laissent trop de vide.» (ACV, P Charrière de Sévery, Ba 2293).
- ²⁴ Voir note 9.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1–2: Collection privée (photo Marc Vanappelghem).
Fig. 3–9: Archives cantonales vaudoises.

RÉSUMÉ

Conservé aux Archives cantonales vaudoises, le fonds de famille des Charrière de Sévery constitue avec ses 28 mètres linéaires une mine inépuisable pour l'étude du mode de vie nobiliaire, au XVIII^e siècle tout particulièrement. Il permet notamment d'entrer dans les coulisses du « désœuvrement aristocratique » : ce rapport particulier au temps et à autrui, découlant de la nécessité de se montrer comme ne faisant rien – rien qui ressemblât à un travail, pour le moins – pour affirmer une position sociale. Une nécessité qui en incluait une autre : le besoin de réaffirmer en permanence son appartenance au groupe social en question. C'est à quelques « loisirs » meublant ce temps, et au poids que représentaient, pour les femmes tout particulièrement, les pratiques de sociabilité, que s'intéresse cette contribution, en examinant successivement l'hospitalité et la double résidence sous l'angle de la perception des actrices.

ZUSAMMENFASSUNG

Der Archivbestand der Familie Charrière de Sévery, der im Staatsarchiv Waadt aufbewahrt wird, stellt mit seinen 28 Laufmetern eine unerschöpfliche Quelle für die Untersuchung der adeligen Lebensart, besonders für das 18. Jahrhundert. Dank den aufbewahrten Dokumenten kann unter anderem der « aristokratische Müßiggang » näher betrachtet werden. Es handelt sich um eine besondere Beziehung zur Zeit und zum Anderen, die sich aus der Nötigkeit ergibt, sich als unbeschäftigt zu zeigen, oder wenigstens ohne jede Beschäftigung, die an Arbeit erinnert. Eine Notwendigkeit, die mit dem Zwang verknüpft war, die Zugehörigkeit zur eigenen sozialen Gruppe immer wieder zu bekräftigen. Dieser Artikel, der sich auf Egodokumente stützt, widmet sich einigen Aktivitäten, die diese « Freizeit » füllen, und zeigt wie schwer die Soziabilitätspraktiken besonders für Frauen sein konnten.

RIASSUNTO

Il fondo di famiglia dei Charrière de Sévery, conservato presso l'Archivio di Stato del Cantone di Vaud, costituisce con i suoi 28 metri lineari una fonte di informazioni inesauribile per lo studio dello stile di vita nobiliare, specialmente nel '700. In particolare, permette di accedere alle quinte dell'«ozio aristocratico»: quel rapporto singolare con il tempo e con il prossimo che deriva dalla necessità di mostrarsi occupati a non fare nulla – almeno nulla che assomigli ad un lavoro – per affermare una posizione sociale. Necessità che includeva anche il bisogno costante di riaffermare la propria appartenenza al gruppo sociale in questione. È ad alcune «distrazioni» che riempiono questo tempo, e al peso che rappresentano, in particolare per le donne, le pratiche della sociabilità, che è dedicato questo saggio, il quale esamina prima l'ospitalità poi la doppia residenza dal punto di vista della percezione delle protagoniste.

SUMMARY

Preserved in the Cantonal Archives of Vaud, where they take up 28 meters of shelf space, the Charrière de Sévery family holdings are an inexhaustible treasure trove of data on the lifestyle of 17th-century nobility. They provide an inside view of the 'aristocratic idleness' of the day: the special attitude of the nobles toward spending time and socializing. To assert their social status, they needed to appear as if they were doing nothing, especially nothing that might be considered work. That need encompassed another: having at all times to reaffirm their social rank. This contribution addresses various 'recreational activities' serving as pastimes, and the importance that especially women lent to the requisite etiquette such socializing entailed. We focus successively on hospitality and double residency, as seen by the women of the day, to whom the task of entertaining fell.